

PROCÈS VERBAL de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

des membres du regroupement d'acteurs et actrices

Les Agents Libres

tenue le dimanche 22 octobre 2023 à 13 h 30

Au Centre Saint-Pierre

1212, rue Panet, Montréal, Salle 202

Assemblée «hybride» permettant aussi la présence virtuelle des membres via zoom

Étaient **présent.es** au Centre Saint-Pierre

Luc-Martial Dagenais
Catherine De Sève
Sylvie Dubé
Pierre Limoges
Monick Piché
Geneviève Belzile Champagne
Charles Maheux
Marie-Ève Laverdure
Marie Cantin
Richard Lalancette
Jocelyn Blanchard
Charles Gaudreau
Denis Larocque
Nadine Meloche
Laura Côté-Hallé
Isabel Rancier
Isabel Dos Santos
Pierre Pinchiaroli
Thérèse Perreault
Caroline Dardenne
Dhanaé A. Beaulieu

Étaient **présent.es** virtuellement

Aliona Munteanu
Dominique Lamy
Émilie Saint Germain
Silvio Orvieto
Alejandro Moran
Maxime Desjardins
Mélanie Saint-Laurent
Claire Gagnon
Pierre Mayer
Catherine Bonneau
Johanne Lebrun
Sylvestre Caron [en début d'assemblée]

Étaient **absent.es**

Émilie L.-Côté
Roch Aubert
Mohsen El Gharbi
Jod Léveillé
Isabelle De Montigny
Frédérique Proulx
Isabelle Pastena
Gabriel Brown
Sandrine Bisson

La réunion est présidée par Marie-Ève Laverdure et Thérèse Perreault agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée

Après quelques considérations et ajustements concernant l'aspect «hybride» de l'assemblée, Luc-Martial Dagenais ouvre la réunion à 13h39.

2. Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'assemblée

Marie-Ève Laverdure accepte la présidence de l'assemblée et Thérèse Perreault se propose d'agir à titre de secrétaire.

Personne ne s'oppose.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Après quelques ajustements techniques autour des présences virtuelles, à 13h44, Marie-Ève Laverdure fait lecture de l'Ordre du Jour.

Luc-Martial Dagenais informe l'assemblée que, retenu par le travail, Sylvestre Caron ne peut être présent d'aucune façon mais tient à se manifester et souhaite intervenir en début d'assemblée, dès qu'il lui sera possible d'obtenir une connexion.

L'assemblée accepte.

À 13h48, Sylvestre demande l'accès au micro.

Accordé.

En vrac, Sylvestre soumet quelques points de discussion à l'assemblée:

- Propose que les assemblées générales aient lieu à dates fixes. Par exemple: 2^{ème} lundi d'octobre et 2^{ème} lundi d'avril
- Une modification de nom du regroupement lui apparaît dangereux mais si cela s'avérait il lui semble pertinent de rapidement réserver le nom
- Émet quelques opinions sur les candidatures qui seront présentées au point 9.

À 13h51, on éprouve des difficultés de connexion. Jocelyn Blanchard propose d'inclure les réflexions et propositions de Sylvestre dans les points concernés quand nous y viendrons.

Nadine Meloche l'appuie

À l'unanimité l'assemblée accepte.

Face aux problèmes de connexion Le coordonnateur propose de n'utiliser qu'un seul écran à l'avenir.

Jocelyn Blanchard propose l'adoption de l'ordre du jour et Catherine De Sève l'appuie.

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès verbal de l'Assemblée Générale du 23 avril 2023

Jocelyn Blanchard propose l'adoption du procès verbal et Catherine De Sève l'appuie.

Adopté à l'unanimité.

5. État de nos finances (Monick Piché)

14h00 Monick Piché dresse un rapide bilan des états financiers.

Le compte affiche présentement un solde de 2,298.62\$.

Les entrées de l'année :

- 36 membres au tarif régulier: 275\$
- Membres CA au tarif CA: 225\$
- 3 nouveaux membres: 370.20\$
- Casting Workbook: 360\$

Prévisions – (42 membres + 3 nouveaux membres)

14 784,60\$ incluant les contributions pour Casting Workbook

- 11 778\$ pour coordonnateur
- 150\$ pour location de la salle
- 100\$ pour réunion CA
- 37.50\$
- CW 359\$
- Frais bancaires 5.95\$/mois (*approximativement 80\$ selon le nombre de transactions*)
- Image de marque 1,500\$ en prévision de la phase 2

- 300\$ imprévus

On prévoit un solde approximatif de 3,106\$ en fin d'année

Le coordonnateur, Luc-Martial Dagenais rappelle que les individus non-abonnés au Casting Workbook déboursent un supplément de 20\$ pour leur cotisation. On fera l'ajustement.

Les reçus de cotisation 2024 seront acheminés en janvier. Claire Gagnon précise qu'ils ont déjà été envoyés en janvier dernier.

Claire Gagnon rappelle qu'une somme a été votée pour le remplacement et l'entraînement d'un d'un.e successeur.e / assistant.e au coordonnateur. Qu'en est-il?

Oui, la somme est toujours au budget, une partie a déjà été versée.

14h09 – La présidente constate qu'il est difficile de savoir qui, en virtuel, demande un droit de parole. On nomme Isabel Rancier comme modératrice.

La discussion se poursuit

Silvio Orvieto demande si une somme a été prévue pour les assemblées en Zoom.

Claire Gagnon propose d'allouer un montant de 50\$ pour les assemblées virtuelles soit 2 assemblées par année à 25\$ chacune.

Charles Maheu et Silvio Orvieto appuient

Émilie St-Germain propose de plutôt utiliser des plateformes gratuites telle *Messenger*. On précise que les membres ne sont pas tou.tes sur Facebook.

6. Rapport du coordonnateur

- Défi des assemblées hybrides: l'apprentissage est toujours en cours, mais on peut à ce stade affirmer qu'à l'avenir on privilégiera un seul ordinateur/écran
- Location de salle: l'assemblée d'aujourd'hui se tient au centre Saint-Pierre mais on souhaite privilégier *Espace Hochelag* qui offre un meilleur tarif. Cette fois, le délai de réponse trop long a fait en sorte que l'assemblée se tienne au Centre Saint-Pierre.
- Administration: Isabel de Montigny qui siège actuellement au conseil d'administration éprouve des problèmes de santé qui l'empêchent d'assister et suivre les réunions. Afin qu'elle puisse retrouver

son poste et ses fonctions le moment venu, Thérèse Perreault propose que le Conseil d'administration nomme quelqu'un.e pour assurer l'intérim afin de poursuivre le mandat d'Isabelle jusqu'à ce que sa santé lui permette un retour ou jusqu'à ce que son mandat arrive à échéance.

- Le coordonnateur revient sur l'importance de la qualité des photos sur la page d'accueil qui est le premier visage du regroupement ainsi que sur les mises à jour d'informations. Il propose de modifier le code d'éthique afin d'inclure que les photos n'aient pas plus de 5 ans d'âge et pas de selfie sur la page d'accueil

S'ensuit une discussion animée.

- Il est suggéré qu'un comité soit constitué afin de veiller à la bonne image de la page d'accueil, ce à quoi on répond que le CA peut veiller au grain, ...
- On se questionne sur l'imposition de «règles» et de contraintes et pour certain.es la photo de casting classique est dépassée; on prône la souplesse et soutient qu'il n'y a pas de raison d'écrire l'année de la photo.
- Pour un.e autre, il n'est pas question d'imposer des règlements ni de contraindre mais d'afficher une image de fierté, de modernité et de professionnalisme et ce dès l'arrivée sur le site. De se doter de hauts standards de qualité.
- On suggère que ce soit le parrain ou la marraine des nouveaux membres qui s'assure du respect des standards.
- Caroline Dardenne **propose** que le **CA** veille à l'application de l'harmonisation des photos de la page d'accueil du regroupement selon les normes professionnelles.

Isabelle Rancier appuie la proposition de Caroline.

Adoptée à l'unanimité

- On passe brièvement sur le sondage concernant le nom du regroupement. On y reviendra au point 7.

De retour au rapport du coordonnateur.

Sur le vote virtuel; Il est admis que les membres présent.es virtuellement aux assemblées aient le droit de vote au même titre que ceux et celles qui sont physiquement présent.es. Ils / elles doivent absolument être présent.es virtuellement ou physiquement. Il demande que ce soit spécifié à l'article 8 du code d'éthique.

Pierre Pinchiaroli **propose**, Monick Piché seconde

Adopté.

Isabel Rancier manifeste son intention de reprendre, avec Jod Léveillé, le flambeau de la promotion des individus.

On spécifie aux membres de ne pas leur écrire personnellement mais d'utiliser le formulaire à cet effet.

7. Les Agents libres: écriture inclusive ou non?

On expose les résultats du sondage

48% oui

32% non

20% On ne sait pas

D'abord on questionne le fait qu'il y ait trois (3) choix de réponse; plusieurs sont d'avis que c'est «oui» ou c'est «non» et qu'il ne devrait pas y avoir de «je ne sais pas»

S'ouvre une discussion sur la féminisation du mot «agent» dans le nom de notre regroupement qui deviendrait «Les Agent.es Libres». Plusieurs défendent la position de «l'inclusion», faisant valoir que la société a beaucoup évolué depuis la création du regroupement et que nous devons refléter professionnalisme et modernité; que la langue française évolue et que de nos jours, les positions et considérations linguistiques ne tiennent plus. De l'autre côté on admet que le nom a peut-être vieilli, qu'il sème la confusion sur son sens mais qu'il n'exclut personne. On fait valoir l'aspect sémantique de l'utilisation de l'expression «agent libre» qui est un concept en soi et non une personne et que la modification ferait en sorte que notre regroupement d'acteurs et d'actrices nous identifierait comme un regroupement d'agents et d'agentes. Est-ce ce que nous voulons évoquer? Certain.es croient que oui, que nous devons nous considérer comme des agents et agentes et pour d'autres, il n'en est absolument pas question car nous sommes regroupés en tant qu'acteurs et actrices.

S'ensuivent des discussions animées..

Certain.es croient que le fait d'avoir accolé à la «marque» Agents Libres, «regroupement d'acteurs et d'actrices professionnel.les» fait suffisamment pour l'inclusion. Et que cela devrait être inclus au logo.

Que le fait d'ajouter le «.e» change totalement le sens.

D'autres craignent le changement de «marque de commerce».

Quelqu'un entend dans la réticence une voix contre le changement, contre l'évolution de la langue et de la société en marche et avec l'inclusion « *notre regroupement offre une image qui est sensible à ce qui se passe*».

Certain.es en ont assez de la discussion et souhaitent qu'on vote rapidement et passe à un autre point.

On revient sur le sondage. On croit qu'il faut avoir à voter «oui» ou «non.»

Se pose alors la question du vote démocratique. Devrait-il être maintenu à 50% + 1? Encore ici les avis sont partagés car il y a d'abord la démocratie mais certains.es ne sont pas à l'aise avec l'idée de faire fi de la moitié des membres du regroupement. Et on ajoute « *nous avons une tradition de consensus*».

On dit que «*la question est difficile*». On fait remarquer que présentement c'est comme si la question était «*Pour ou contre l'inclusion*» Alors qu'on peut être entièrement pour l'inclusion et contre une modification de la marque de commerce.

On y va ou non? Le sujet polarise totalement l'assemblée.

Charles Gaudreau croit qu'on aurait besoin de temps. D'autres avenues pourraient se présenter.

Le temps passe, les échanges vont bon train, mais le temps manque. Tou.tes s'entendent pour dire que la question n'est pas anodine, que chaque point de vue se vaut et mérite plus de réflexion. L'assemblée ne se sent pas prête à voter sur la question de la modification de l'orthographe du nom.

Aucune décision n'est prise.

On propose de poursuivre les échanges après la présentation de la graphiste – point 8 – et de remettre à plus tard le vote sur la question.

Isabel Rancier tient à ce que nous remercions Catherine de Sève pour son implication et l'immense travail accompli à ce jour sur ce dossier. Ce que l'assemblée approuve unanimement, sans se faire prier.

8. Nouvelle identité visuelle

15h30, Présentation par la graphiste Katrine Duhaime

Madame Duhaime soumet 2 propositions de logo pour notre image de marque. Elle précise que les 2 propositions ont été conçues dans la forme «inclusive» (voir point # 7) et qu'il sera facile à modifier si nécessaire.

15h39 on demande une pause

15h45 retour de la pause. Reprise.

Madame Duhaime poursuit sa présentation. Quelques questions sont posées. Elle nous enverra le PDF avec les propositions afin que tou.tes puissent les examiner de plus près.

Madame Duhaime quitte.

On est surpris.e qu'il n'y ait que 2 propositions. Question de budget.

Catherine de Sève propose que nous réfléchissions et que nous tenions une réunion extraordinaire afin d'échanger sur les propositions de Kathrine Duhaime et prendre aussi une décision sur la formule inclusive.

Thérèse Perreault appuie la proposition

Émilie Saint-Germain propose plutôt qu'il se forme un petit comité d'une dizaine de personnes pour échanger sur le logo et l'image de marque.

Attendu qu'une réunion extraordinaire est prévue Jocelyn propose de clore la discussion autour de l'image de marque.

Claire Gagnon propose que s'il se forme un comité qui pourrait travailler à collecter les impressions et avis avant la réunion extraordinaire

On oppose à cette proposition qu'il existe déjà un comité très bien piloté par Catherine de Sève; nul n'est besoin d'en former un autre.

Jocelyn Blanchard propose de clore le sujet.

Catherine De Sève seconde

Caroline Dardenne propose de laisser le CA et Catherine De Sève déterminer une date pour l'Assemblée Extraordinaire et propose que s'il y a nécessité de créer un autre comité, il soit créé lors de cette réunion extraordinaire; le comité pourra finaliser avec la graphiste d'après les résultats/commentaires/grandes lignes qui ressortiront de l'Assemblée Extraordinaire.

Dominique Lamy seconde l'idée de Claire

Thérèse Perreault est d'avis qu'il faut laisser au CA l'organisation de la logistique pour la suite.

La proposition de la **rencontre extraordinaire** est **adoptée** à l'unanimité

9. Candidatures d'aspirants membres – 3 places potentielles

16h16 Le coordonnateur nous rappelle qu'il y a 6 aspirants, qu'il y a 3 places disponibles mais qu'il n'est pas obligatoire de les combler. Il s'agit d'un vote secret.

Denis Larocque quitte à 16h20

Les parrains et marraines présentent leur candidat.e. Afin de voter de façon éclairée les membres de l'assemblée posent les questions qui leur semblent pertinentes et sont invité.es à émettre des commentaires sur les candidat.es qu'ils connaissent. On tient compte aussi des avis de Sylvestre Caron.

- Isabel Dos Santos présente VALÉRIE BELLENCONTRE
- Laura Côté-Hallé présente JONATHAN MALENFANT
- Marie-Ève Laverdure présente LYNE LEFORT
- Nadine Meloche présente SIMON LABELLE-OUIMET
- Maxime Desjardins (*via Zoom*) présente JUSTINE MAJOR
- Pierre Mayer (*via Zoom*) présente ESTHER HARDY

Geneviève Belzile-Champagne quitte l'assemblée à 16h33

Résultats du vote

Le coordonnateur met fin au vote sur Zoom à 16h47

29 personnes ont voté: 20 en présentiel / 9 sur zoom

Le coordonnateur informe l'assemblée qu'en vertu des modalités, pour être accepté.e, un.e candidat doit recueillir un minimum de 15 votes (50% + 1)

RÉSULTATS

Simon Labelle-Ouimet

Valérie Bellencontre

Jonathan Malenfant

Ces 3 nouveaux membres sont acceptés dans le regroupement.

10. Varia

Claire Gagnon revient sur la proposition de Sylvestre Caron concernant les dates d'assemblées générales.

Luc-Martial Dagenais propose le 2^{ème} dimanche d'avril et le 3^{ème} dimanche d'octobre.

Claire Gagnon propose le 3^{ème} dimanche d'avril et 3^{ème} dimanche d'octobre

Richard Lalancette suggère plutôt les lundis soir, 2^{ème} ou et 3^{ème} lundi soir.

Thérèse Perreault suggère qu'on retienne 2^{ème} et 2^{ème} «sauf si férié ou en cas de force majeure ou d'impossibilité».

Libellé concernant les deuxième (2^{ème}) dimanches adopté à l'unanimité.

Claire Gagnon demande à Luc-Martial Dagenais de rappeler à l'assemblée l'importance d'assister à la réunion sectorielle du secteur des annonces de l'UDA qui portera entre autres sur la perte de l'atelier fermé.

Luc-Martial Dagenais mentionne à l'assemblée l'importance d'être présent.es à cette réunion de notre syndicat.

11. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 17h01.